



Edito

Madame, Monsieur,

Depuis le 7 octobre et les attaques terroristes du Hamas, un nouvel engrenage de violence est enclenché. Rien ne peut justifier l'assassinat d'enfants et de population civile pas même la défense ou la revendication d'un État. Malheureusement ce drame était prévisible avec la montée en puissance des extrêmes droites et des intégristes religieux Palestiniens et Israéliens. En l'absence de réaction suffisante des Etats occidentaux, les espoirs de paix nés des accords d'Oslo en 1993 sont aujourd'hui anéantis.

Il y a urgence d'un cessez le feu.

Il y a urgence à imposer l'existence de deux Etats Palestinien et Israélien vivant côte à côte en paix, pour les populations du moyen Orient comme pour nous.

Plus que jamais Damelevières, Ville de Paix, apporte son soutien aux victimes de cette guerre et à tous ceux qui recherchent une issue pacifiste à ce conflit qui nourrit l'intégrisme religieux et les actes terroristes, en France et partout dans le monde. L'assassinat il y a quelques semaines d'un enseignant à Arras en est la preuve. C'est la laïcité, fondement de notre République, qui est de nouveau attaquée. La Laïcité, ce mot si souvent entendu et parfois si mal connu, qui protège notre liberté individuelle de croire ou ne pas croire, et de l'exprimer dans le respect des croyances des autres. La Laïcité qui nous protège individuellement et collectivement de l'obscurantisme et du totalitarisme.

A partir du 1er décembre, la Ville en partenariat avec l'UFAL 54 renouvelle son engagement pour la promotion du principe de laïcité et la liberté d'expression à travers le programme ci-dessous, auquel je vous invite à participer en nombre.

A notre modeste niveau contribuons à défendre ces valeurs.

Bien sincèrement
Le Maire,
Christophe SONREL

LE MOIS DE LA LAICITE Autour du 9 décembre, Anniversaire de la loi de 1905



1 au 16 décembre : Exposition *La laïcité en question*, en mairie – salle Nelson Mandela.

7 décembre : soirée débat autour d'un documentaire.

et pendant tout le mois :

- Un concours de dessins et productions graphiques
Illustre-moi la laïcité
- Des séquences pédagogiques avec les enfants.

Détails et programme complet
sur damelevieres.fr

En conseil municipal

⇒ Conseil Municipal du 25 Septembre 2023



- **Préserver la santé des agents**
La commune de Damelevières mettra à disposition du CCAS et du syndicat scolaire son assistant de prévention pour qu'il aide à identifier les points de vigilance pour préserver la santé des salariés des 3 structures.
- **Cautionnement de prêt de la Résidence Autonomie**
La commune se porte caution du prêt contracté par la Résidence Autonomie André Claudel, de 20 000€ sur 5 ans à un taux fixe de 4.25%, pour la réalisation de travaux dans la chambre froide.
- **Subvention de fonctionnement aux associations pour l'année 2023 :**
Les subventions aux associations pour l'année 2023 ont été votées, avec une augmentation pour les associations caritatives. Les montants de subventions sont consultables sur le site de la ville : damelevieres.fr.
- **Tarifs 2024 du chalet de Damelevières à Bussang :**
Seuls les tarifs des pensions et demi-pensions augmentent légèrement, les autres tarifs restent inchangés. Grille tarifaire consultable sur le site de la ville : damelevieres.fr.
- **Bilan des accueils de loisirs été**
Un bilan de l'été très positif avec des objectifs atteints. Via la création d'une passerelle CM2-5eme, la fréquentation des accueils de loisirs a fortement augmenté sur cette tranche d'âge. Le séjour des plus grands ados a également été rempli en quelques jours.
Concernant les enfants, la relocalisation de l'accueil sur la zone de loisirs (stade de foot, salle Jean Ferrat), les retours enfants, parents et agents sont très bons. A refaire donc l'été prochain.
Malgré la météo défavorable, l'accueil a été de qualité, notamment grâce au soutien des associations de la zone et du comité des fêtes, qui ont permis de diversifier les activités. Une sortie commune aux ados et aux enfants a été mise en place fin juillet pour profiter d'une journée à l'extérieur.
Deux animations intéressantes sur l'été avec une soirée Talent des jeunes invitant les parents à regarder des vidéos réalisées par leurs enfants, et une journée de jeux intervillages en lien avec le CDOS courant août.
- **Budget participatif : le projet « Voiture 14 »**
Le dernier projet reçu au titre du budget participatif est celui d'une nouvelle association « Voiture 14 ». Elle vise à organiser des rencontres de type café associatif avec des temps d'échange et de convivialité, des ateliers créatifs, autour d'un bar. L'équipe de présidence collégiale (7 co-présidents) est en recherche d'un local. La demande d'aide vise l'achat de matériel pour ces temps d'animation.

Le dernier projet soutenu, le projet « Marguerite », visait à identifier des itinéraires de promenades dans la commune. Il est en cours de mise en œuvre avec la recherche de devis pour poser des panneaux de signalisation dans la commune.

Au Chalet de Bussang

Les tarifs pour l'accueil des vacanciers au Chalet municipal de Damelevières à Bussang ont été adoptés au dernier conseil municipal (tarif par nuit) – *Tarifs complets sur www.damelevieres.fr/chalet-de-bussang/*



- **Pension Complète :**
Adulte 47 € Enfant – 12 ans 35,50 €
- **Demi-Pension :**
Adulte 38 € Enfant – 12 ans 27,50 €
- **Gestion Libre 24 €**
- **Gestion Libre jour/nuitée nette 15 €**
Moins de 2 ans Gratuit.

Pour plus de renseignements ou réserver votre séjour

Contactez Nathalie ROUSSIN au 07.67.73.01.45 par mail nathalie.roussin@damelevieres.fr

Ouvert à tous !

Les séances du conseil municipal sont publiques.
Prochaines réunions les lundis 13 novembre et 11 décembre



Remise officielle des écharpes tricolores

Mardi 17 octobre, les jeunes conseillers se sont retrouvés pour la première fois en mairie à l'Espace Nelson Mandela et se sont vu remettre leurs écharpes. C'est sous le regard fier de leurs parents et des élus que leur prise de fonction a commencé! S'en est suivi un goûter de bienvenue.

Ils se retrouveront jeudi 23 novembre pour une première séance de conseil municipal afin d'échanger sur les projets qu'ils souhaitent mener durant leur mandat.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous un bon mandat !



A PEDIBUS LES PTITS LOUPS !!

Depuis la rentrée scolaire de septembre une dizaine d'enfants rentrent à pied de l'école primaire Louis Aragon pour se rendre à la garderie périscolaire « Les P'tits Loups ». 16h05 les portes de l'école s'ouvrent et c'est un groupe d'enfants accompagné de Valérie, Maëva et Lorraine accompagnatrices du pédibus qui papotent sur le chemin du retour. En tête et en queue de cortège, les accompagnatrices sont équipées de gilets fluos et ne quittent pas la petite troupe des yeux. Tous profitent de ce moment pour découvrir le raisin sauvage, crier à résonance sous le « Portillon », faire une pause boisson, découvrir et partager un moment agréable.



Solidarité

Voyage des aînés 2023

Journée du voyage traditionnel offert par le CCAS aux Damelibairiens de 65 ans et plus. 180 personnes se sont retrouvées à 9h devant la salle des fêtes de Damelevières sous un soleil de plomb pour prendre le bus direction Soultzmatt au Paradis des sources, pour un repas et un spectacle de cabaret.

Une journée passée dans une ambiance festive !



Travaux

Rue Sainte Libaire

La voirie et les réseaux humides, eau potable et assainissement de cette rue étaient en mauvais état. La réfection de cette rue permet de retrouver une chaussée neuve. Ce projet, inscrit au programme d'investissement 2020-2026 de la municipalité a été discuté et amélioré lors des réunions d'échanges avec les habitants de la rue. Pour respecter le choix des habitants, les stationnements sont non marqués et chaque riverain aura la responsabilité de respecter les règles du code de la route. Malgré l'importance des travaux, la durée des travaux a été respectée.



Ferme – 21 Rue Général Leclerc



La Commune a acheté il y a quelques mois la ferme située 21 rue du Général Leclerc. L'objectif est à la fois de préserver cet ancien corps de ferme lorrain typique du patrimoine historique de la commune et de valoriser le cœur de ville en créant des places de stationnement dans la cour intérieure.

Un nettoyage complet de la ferme a eu lieu cet automne : elle a été désencombrée, dépolluée et dératisée. A ce jour le bâtiment est mis en sécurité dans l'attente des échanges avec les partenaires et financeurs sur son futur aménagement.

Gymnase Victor Hugo



Dans le cadre du projet de rénovation énergétique de l'ensemble scolaire du centre, une première phase a été menée en 2022, pour rénover la salle d'activité de l'école maternelle et l'isolation du rez-de-chaussée de l'école Victor Hugo.

Dans cette deuxième phase, il s'agit de continuer avec la rénovation énergétique du gymnase :

- Réfection et isolation de la toiture, de murs et du sol
- Réfection du plafond (dalles) et pose d'un filet de protection
- Création d'une cloison pour créer un espace de rangement du matériel sportif et réduire le volume à chauffer
- Changement de portes anciennes non isolées.

Les travaux sont presque terminés, la dernière étape sur la toiture devant intervenir début 2024.

Retard dans l'ouverture de l'aire de jeux de la zone de loisirs

Prévue fin mai 2023, l'ouverture des aires de jeux de la zone de loisirs a dû être repoussée suite à des défauts constatés sur le matériel fourni.

Soucieuse d'assurer la sécurité des utilisateurs, la ville a donc demandé les modifications nécessaires à l'entreprise.

L'ouverture au public est donc prévue très prochainement pour ce bel équipement que nous attendons tous, et surtout les plus jeunes !



Cadre de Vie

Concours des Etoiles de Noël ...Des fêtes sous le signe de la sobriété énergétique !

Préparez vos décors de Noël ! Cette année encore privilégiez une décoration qui ne consomme pas.

Lors de son passage **le Samedi 16 Décembre de 9h à 20h**, le jury privilégiera les décorations non électriques.

Si vous souhaitez participer au concours n'oubliez pas de vous inscrire **avant le 1^{er} décembre**.

Merci par avance à toutes et tous pour vos participations !

Inscription via le questionnaire en ligne sur www.damelevieres.fr

ou en mairie au 03.83.75.70.77.



Remise des prix - Concours des Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée samedi 14 octobre 2023 à l'espace Nelson Mandela en mairie. Félicitations aux participants pour leur contribution à l'embellissement de la ville !



Accueil des Nouveaux Habitants

Samedi 30 septembre, Monsieur le Maire et les adjoints au maire ont accueilli les nouveaux habitants pour leur présenter notre commune. Cette matinée conviviale a permis d'échanger sur la dynamique de notre territoire à travers ses services publics, ses commerces, ses associations et leurs manifestations diverses et variées. Chaque nouvel arrivant s'est vu remettre de la documentation et a été invité à se rendre sur le site Internet de la mairie.

Défense des locataires : l'association relancée !

L'Association de défense des Locataires I.C.F. de Blainville / Damelevières a élu une nouvelle équipe pour animer son action :

Président : Dominique CAILLIER 06.79.09.92.38

Trésorière : Agnès HAFFNER 06.47.59.57.04

Secrétaire : Sylvie GUILBAUT 07.84.60.77.86

L'association vise à défendre les droits et devoirs de tous les locataires du bailleurs ICF de nos deux communes et propose pour cela des permanences au 2 rue des écoles Blainville sur l'eau, tous les 1^{er} lundi du mois de 17 à 18H30 ou sur RDV.

Vie pratique

Horaires mairie

La Mairie est ouverte tous les jours du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h le samedi matin de 9h à 12h.



Recensement Citoyen Obligatoire

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes nés entre Octobre et décembre 2007 sont invités à prendre rendez-vous en Mairie.

Cimetière



Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, des écriteaux ont été déposés sur les concessions arrivées à échéance (voir plan à l'entrée du cimetière). Les concessionnaires ou ayants droits sont invités à se présenter en mairie aux horaires d'ouverture afin de les renouveler.

Plan Hivernal 2023 – 2024



Le Plan Hivernal est enclenché depuis le 1er novembre.

Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap, pensez à venir vous inscrire sur le registre Plan Hivernal :

En mairie ou téléphonez au 03.83.75.70.77.

Séniers : distribution des bons de fin d'année



La distribution des bons de fin d'année aux séniers de la commune commencera le 4 décembre. En cas d'absence, vous recevrez un avis de passage vous permettant de les retirer à la Résidence Autonomie André Claudel avec une pièce d'identité.

Environnement

Dépôts sauvages

La ville déplore depuis plusieurs semaines une recrudescence de dépôt sauvage tant sur la commune qu'au sein de la forêt de Damelevières. La mairie dépose systématiquement plainte en gendarmerie, mais ces incivilités se poursuivent. Pour rappel la collecte des ordures ménagères et sacs de tris sont sous la responsabilité de la communauté de communes. Si vous rencontrez des problèmes nous vous invitons à vous rapprocher de celle-ci. Tout dépôt sauvage de déchet est passible d'une amende de 150 euros minimum.

Déclaration de détention d'oiseaux

Dans le cadre de l'épidémie de grippe aviaire, tout détenteur d'oiseaux domestiques (volailles ou oiseaux d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie du lieu de détention des oiseaux. Un formulaire est disponible en mairie ainsi que sur le site service-public.fr.

Cette déclaration permettra aux services compétents de vous contacter en cas d'infection sur le Département.

Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs.

Nous connaissons actuellement un climat de tensions mondiales, des guerres. Nous avons une pensée pour toutes les victimes et leur famille avec l'espoir tenace que la paix puisse advenir. Réjouissons-nous de vivre dans un état républicain démocratique même si, à bien des égards, les institutions sont perfectibles. Notre sécurité mérite davantage d'efforts collectifs et individuels. Dans notre commune vous êtes nombreux à vous inquiéter du dysfonctionnement des feux routiers. Après ceux de la gare ce sont ceux du centre qui posent des problèmes qui perdurent. La sécurité routière est mise à mal ! Nous soumettons l'idée de mise en place d'une signalisation renforcée des passages piétons de jour comme de nuit. De même, nous proposons l'aménagement d'un passage piéton entre la pharmacie et le dentiste, lieu traversant **très fréquenté** (piétons et bus, scolaires). Ce serait une avancée pour améliorer et sécuriser le cheminement naturel.

Thierry IRDEL et Olivier DARGENT.

Aux P'tits Loups

Durant une semaine, les enfants des p'tits Loups se sont transformés en Druides, apprentis sorciers ... Chaque jour ils ont pu déguster des potions magiques, des potions de Dracula. A la fin de la semaine, les enfants autorisés par leurs parents se sont rendus au Labyrinthe effrayant animé par le Foyer des Jeunes. Les parents ont été invités à un goûter dégustation animé par les enfants qui présentaient leur lame de lave, mini volcans. Une semaine découverte effrayante aux P'tits loups avec des animateurs du tonnerre !



Au Foyer des Jeunes

Depuis octobre 2021, une traque des zombies sévit chaque année aux environs du Foyer des jeunes de Damelevières !

Déjà le 28 octobre 2021, une trentaine de personnes avait été prise en chasse par des zombies affamés. En 2022, le foyer des jeunes s'était transformé en manoir le temps d'une nuit noire durant laquelle trente autres personnes ont tenté d'en échapper...

Cette année 2023, "La traque des zombies" a battu des records de frayeur !

Le groupe d'adolescents et CN-EVENT.FR ont conçu et animé un labyrinthe effrayant, s'attaquant aux enfants accueils de loisirs de Damelevières et Blainville sur l'eau, et à plus d'une centaine d'adultes et adolescents !



Ce sont donc plus de 140 victimes qui ont tremblé en ce jour terrible... et terriblement amusant !

Félicitations à tous les adolescents qui ont pris part à ce projet, avec le soutien professionnel de Cn-event et de leurs animateurs préférés !



Halloweekiden

La troisième édition du marathon d'Halloween en équipe organisé par l'association Les Baskets Solidaires s'est déroulée à Damelevières dans la bonne humeur, avec de nombreux participants, des bénévoles mobilisés ... et sans pluie!



Marché Producteurs Damelevières



Place du Marché

(Rue Maréchal de Lattre de Tassigny)

Vendredi 10 et 24 Novembre
Vendredi 8 et 22 Décembre

VILLE DE
DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !



VILLE DE
DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !



Les Foulées de Damelevières



Départ :
Zone de Loisirs de
Damelevières

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023

PROGRAMME			
14h00	Poussinets (G et F)	750 m	2015 et après
14h15	Poussins (G et F)	1200 m	2013 et 2014
14h30	Benjamins (G et F)	1950 m	2011 et 2012
14h35	Marche	Idem course des As mais en contre sens de celle-ci	
14h45	Minimes (G et F)	2700 m	2009 et 2010
15h15	Course des As	9600 m	Cadets (H et F) : 2007 et 2008 Juniors (H et F) : 2005 et 2006 Espoir (H et F) : de 2002 à 2004 Seniors (H et F) : de 1990 à 2001 Masters 0 (H et F) : de 1985 à 1989 Masters 1 (H et F) : de 1980 à 1984 Masters 2 (H et F) : de 1975 à 1979 Masters 3 (H et F) : de 1970 à 1974 Masters 4 (H et F) : de 1965 à 1969 Masters 5 (H et F) : de 1960 à 1964 Masters 6 (H et F) : de 1955 à 1959 Masters 7 (H et F) : de 1950 à 1954 Masters 8 (H et F) : de 1945 à 1949 Masters 9 (H et F) : de 1940 à 1944 Masters 10 (H et F) : 1939 et avant

Tarif inscriptions jusqu'aux minimes : 3 €

Tarif inscriptions adultes : 7 €

Certificat médical obligatoire ou licence sportive

Organisation : Comité des Fêtes de Damelevières – ACBD Basket

DAMELEVIERES - GALAXY Zone de Loisirs

MARCHÉ de SAINT-NICOLAS

et bourse aux jouets

Vendredi 24 Novembre

* 16 h à 18 h

Samedi 25 Novembre

* 14 h à 18 h 30

Dimanche 26 Novembre

* 14 h à 18 h 30

Marché Fermier à partir
de 16 h vendredi 24

**Saint-Nicolas
sera présent**

Dimanche de 15h30 à 16h30

Dépot de jouets
<http://damj-damelevieres.fr/>

Artisanat varié et commerçants locaux

Entrée
gratuite

IPNS



Saint-Nicolas
défilera en calèche

Dimanche 3 décembre

dans les rues de Damelevières.

Viens le rencontrer !

[Horaires sur www.damelevieres.fr](http://www.damelevieres.fr)



Dimanche 19 Novembre

Dimanche 10 décembre

Salle des fêtes à 14h –

Réservation par SMS 06 25 32 71 68